

swissdoc.

SWISSDOC NEWS FRANCAIS 9/2011

29.06.2011 - 31.08.2011

Dans le nouveau plan d'études cadre pour les écoles supérieures techniques, les innombrables filières techniques ES ont été regroupées en 15 orientations. Le titre officiel décerné est: technicien/ne diplômé/e ES en «orientation». Certaines orientations prévoient en outre des spécialisations.

Les 15 nouvelles orientations sont les suivantes: conduite des travaux, planification des travaux, génie électrique, technique des bâtiments, technique du bois, informatique, agroalimentaire, génie mécanique, médias, construction métallique, microtechnique, systèmes industriels, télécommunications, textile, processus d'entreprise.

Toutes les filières de formation des écoles supérieures techniques doivent être reconnues selon le nouveau droit par l'OFFT. Cependant, aucun délai fixe n'étant prévu pour cette démarche, les écoles peuvent décider elles-mêmes du moment opportun pour entreprendre les démarches de reconnaissance. Pendant un temps indéterminé, des filières selon l'ancien droit et les filières en voie de reconnaissance selon le nouveau droit vont exister en parallèle.

En conséquence, pour refléter cette réalité, les anciens ainsi que les nouveaux titres doivent figurer simultanément dans Swissdoc. Nous avons résolu ce problème de la manière suivante: les nouvelles orientations deviennent des descripteurs et les titres (ou types d'école) selon l'ancien droit deviennent des non-descripteurs du type «aide au classement». Le champ «Remarque» des inscriptions concernées informe sur le fait que les titres selon l'ancien droit et les titres selon le nouveau droit existent en parallèle pendant un certain temps.

De plus, pour répondre au besoin d'eDoc de classer les documents au niveau hiérarchique le plus bas, un nouveau type de non-descripteur a été créé: «spécialisation ES». Ces non-descripteurs sont ouverts pour la classification électronique, à titre exceptionnel. Pour les rédactions BOP et InfOP, cela signifie que les filières de formation et les professions avec spécialisation doivent être classées dans le non-descripteur «spécialisation ES» correspondant. Si aucune nouvelle spécialisation ne correspond à la filière (ou profession) selon l'ancien droit, l'information est à classer sous le descripteur et non sous le non-descripteur «aide au classement» correspondant.

Exemple du répertoire des professions (le même principe est valable pour celui des

formations) :

0.535.7.0

Technicien/ne dipl. ES des médias (orientation selon nouveau droit, descripteur)

0.535.7.1

Technicien/ne dipl. ES en technique polygraphique (titre selon ancien droit, aide au classement)

0.535.7.2

Technicien/ne dipl. ES en gestion du multimédia (titre selon ancien droit, aide au classement)

0.535.7.3

Technicien/ne dipl. ES de l'industrie graphique (titre selon ancien droit, aide au classement)

0.535.7.4

Technicien/ne dipl. ES en gestion et man. des médias (titre selon ancien droit, aide au classement)

0.535.7.5

Technicien/ne dipl. ES des médias, spécialisation polygraphie (spécialisation selon nouveau droit)

0.535.7.6

Technicien/ne dipl. ES des médias, spécialisation multimédia (spécialisation selon nouveau droit)

Les modifications individuelles et les indications de transfert de données pour BOP sont détaillées dans les NEWS ci-dessous.

Professions

Suppressions

0.150.11.0 Technicien/ne paysagiste dipl. ES

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.430.2.3 (non-descripteur aide au classement de 0.430.2.0 Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux).

0.310.4.0 Technicien/ne en logistique textile dipl. ES

Inscription obsolète.

0.320.14.0 Technicien/ne de l'habillement dipl. ES

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.310.3.2 (non-descripteur aide au classement de 0.310.3.0 Technicien/ne dipl. ES en textile).

0.340.8.0 Technicien/ne de la mode dipl. ES

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.310.3.3 (non-descripteur aide au classement de 0.310.3.0 Technicien/ne dipl. ES en textile).

0.420.13.0 Technicien/ne en technique des bâtiments dipl. ES

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.420.23.1 (non-descripteur aide au classement de 0.420.23.0 Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux).

0.420.14.0 Technicien/ne en génie civil dipl. ES

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.420.23.2 (non-descripteur aide au classement de 0.420.23.0 Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux).

0.430.25.0 Technicien/ne en technique du bois dipl. ES

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.510.27.2 (non-descripteur aide au classement de 0.510.27.0 Technicien/ne dipl. ES en technique du bois).

0.450.46.0	Technicien/ne en menuiserie-ébénisterie dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.510.27.3 (non-descripteur aide au classement de 0.510.27.0 Technicien/ne dipl. ES en technique du bois).</i>
0.450.49.0	Technicien/ne en architecture d'intérieur dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.420.23.3 (non-descripteur aide au classement de 0.420.23.0 Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux).</i>
0.510.1.0	Technicien/ne en industrie du bois dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.510.27.1 (non-descripteur aide au classement de 0.510.27.0 Technicien/ne dipl. ES en technique du bois).</i>
0.535.5.0	Technicien/ne en technique polygraphique dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.535.7.1 (non-descripteur aide au classement de 0.535.7.0 Technicien/ne dipl. ES des médias).</i>
0.535.6.0	Technicien/ne de l'industrie graphique dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.535.7.3 (non-descripteur aide au classement de 0.535.7.0 Technicien/ne dipl. ES des médias).</i>
0.540.6.0	Technicien/ne en chimie dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.25.4 (non-descripteur aide au classement de 0.555.25.0 Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels).</i>
0.551.3.0	Technicien/ne secteur de la construction dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.553.11.1 (non-descripteur aide au classement de 0.553.11.0 Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique).</i>
0.553.12.0	Technicien/ne en mécanique dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.25.2 (non-descripteur aide au classement de 0.555.25.0 Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels).</i>
0.553.32.0	Technicien/ne de production dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.553.11.6 (non-descripteur aide au classement de 0.553.11.0 Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique).</i>
0.553.41.0	Technicien/ne des matières synthétiques dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.553.11.3 (non-descripteur aide au classement de 0.553.11.0 Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique).</i>
0.555.22.0	Technicien/ne en électronique dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.23.1 (non-descripteur aide au classement de 0.555.23.0 Technicien/ne dipl. ES en génie électrique).</i>
0.555.24.0	Technicien/ne en technique de l'énergie dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.23.2 (non-descripteur aide au classement de 0.555.23.0 Technicien/ne dipl. ES en génie électrique).</i>
0.555.28.0	Technicien/ne en technique médicale dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.25.3 (non-descripteur aide au classement de 0.555.25.0 Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels).</i>

0.555.36.0	Technicien/ne en automation-maintenance dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.25.5 (non-descripteur aide au classement de 0.555.25.0 Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels).</i>
0.555.45.0	Technicien/ne en installations de centrale nucléaire dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.23.3 (non-descripteur aide au classement de 0.555.23.0 Technicien/ne dipl. ES en génie électrique).</i>
0.555.56.0	Technicien/ne en automation dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.25.1 (non-descripteur aide au classement de 0.555.25.0 Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels).</i>
0.556.22.0	Technicien/ne en restauration-complication dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.556.16.2 (non-descripteur aide au classement de 0.556.16.0 Technicien/ne dipl. ES en microtechniques).</i>
0.561.37.0	Technicien/ne en médiamatique dipl. ES <i>Inscription obsolète.</i>
0.564.21.0	Technicien/ne technique des communications dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.31.1 (non-descripteur aide au classement de 0.555.31.0 Technicien/ne dipl. ES en télécommunications).</i>
0.564.23.0	Technicien/ne en télématique dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.555.31.2 (non-descripteur aide au classement de 0.555.31.0 Technicien/ne dipl. ES en télécommunications).</i>
0.570.44.0	Technicien/ne en automobile dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.553.11.4 (non-descripteur aide au classement de 0.553.11.0 Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique).</i>
0.590.9.0	Technicien/ne en productique dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.553.11.2 (non-descripteur aide au classement de 0.553.11.0 Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique).</i>
0.617.5.0	Technicien/ne en processus d'entreprise, logistique dipl. ES <i>A été transféré dans un autre groupe. Est devenu: 0.590.8.4 (non-descripteur spécialisation de 0.590.8.0 Technicien/ne dipl. ES en processus d'entreprise).</i>
0.634.1.0	Technicien/ne en aéronautique dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.553.11.5 (non-descripteur aide au classement de 0.553.11.0 Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique).</i>
0.814.15.0	Technicien/ne gestion du multimédia dipl. ES <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 0.535.7.2 (non-descripteur aide au classement de 0.535.7.0 Technicien/ne dipl. ES des médias).</i>
Nouveautés	
0.310.3.5	Technicien/ne dipl. ES en textile, spécialisation technologie et conception des tissus <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>

0.310.3.6	Technicien/ne dipl. ES en textile, spécialisation mode <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.420.23.0	Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.420.23.4	Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux, spécialisation architecture <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.420.23.5	Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux, spécialisation génie civil <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.420.23.6	Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux, spécialisation architecture d'intérieur <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.430.2.4	Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux, spécialisation bâtiment <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.430.2.5	Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux, spécialisation génie civil <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.430.2.6	Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux, spécialisation jardin et paysage <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.430.2.7	Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux, spécialisation voies de communications (construction de routes) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.440.51.11	Technicien/ne dipl. ES en technique des bâtiments, spécialisation CVS (chauffage / ventilation / sanitaire) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.440.51.12	Technicien/ne dipl. ES en technique des bâtiments, spécialisation domotique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.510.27.0	Technicien/ne dipl. ES en technique du bois <i>Nouveau numéro. Auparavant: 0.450.36.0. Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.510.27.4	Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, spécialisation industrie du bois <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.510.27.5	Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, spécialisation construction en bois <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.510.27.6	Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, spécialisation menuiserie <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.535.7.5	Technicien/ne dipl. ES des médias, spécialisation polygraphie <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.535.7.6	Technicien/ne dipl. ES des médias, spécialisation multimédia <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.553.11.7	Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique, spécialisation construction

0.553.11.8	Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique, spécialisation productique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.553.11.9	Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique, spécialisation matière plastique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.553.11.10	Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique, spécialisation technique automobile <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.553.11.11	Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique, spécialisation aviation <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.555.23.4	Technicien/ne dipl. ES en génie électrique, spécialisation électronique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.555.23.5	Technicien/ne dipl. ES en génie électrique, spécialisation énergie <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.555.25.7	Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels, spécialisation automation <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.555.25.8	Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels, spécialisation mécatronique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.555.25.9	Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels, spécialisation technique médicale <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.555.25.10	Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels, spécialisation environnement <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.555.25.11	Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels, spécialisation technique chimique et pharmaceutique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.561.42.0	Technicien/ne dipl. ES en informatique <i>Nouveau numéro. Auparavant: 0.564.19.0. Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.561.42.2	Technicien/ne dipl. ES en informatique, spécialisation développement d'applications <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.561.42.3	Technicien/ne dipl. ES en informatique, spécialisation système <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.561.42.4	Technicien/ne dipl. ES en informatique, spécialisation informatique technique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.590.8.3	Technicien/ne dipl. ES en processus d'entreprise, spécialisation exploitation <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
0.590.8.4	Technicien/ne dipl. ES en processus d'entreprise, spécialisation logistique <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>

Modifications

0.210.27.0	Technicien/ne dipl. ES en agroalimentaire - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en agroalimentaire dipl. ES <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.310.3.0	Technicien/ne dipl. ES en textile - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en textile dipl. ES - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées. <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.430.2.0	Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne conducteur/trice de travaux dipl. ES - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées. <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.440.51.0	Technicien/ne dipl. ES en technique des bâtiments - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en bâtiment dipl. ES - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées. <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.535.7.0	Technicien/ne dipl. ES des médias - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en gestion et management des médias dipl. ES - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées. <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.553.11.0	Technicien/ne dipl. ES en génie mécanique - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en génie mécanique dipl. ES - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées. <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.554.17.0	Technicien/ne dipl. ES en construction métallique - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en construction métallique dipl. ES <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.555.23.0	Technicien/ne dipl. ES en génie électrique - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en électrotechnique dipl. ES - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées. <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
0.555.25.0	Technicien/ne dipl. ES en systèmes industriels - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en technique de l'information dipl. ES - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

0.555.31.0

Technicien/ne dipl. ES en télécommunications

- Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en télécommunication dipl. ES
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

0.556.16.0

Technicien/ne dipl. ES en microtechniques

- Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en microtechnique dipl. ES
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

0.590.8.0

Technicien/ne dipl. ES en processus d'entreprise

- Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne en processus d'entreprise, exploitation dipl. ES

Orientation selon le nouveau droit.

Formations

Suppressions

7.150.9.0

Ecole supérieure ES paysagisme (y c. formation post-dipl.)

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.430.3.3 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.430.3.6 Ecole supérieure ES technique, conduite des travaux, spécialisation jardin et paysage (non-descripteur spécialisation).

7.310.4.0

Ecole supérieure ES ennoblissement du textile (y c. formation post-dipl.)

Inscription obsolète.

7.310.5.0

Ecole supérieure ES logistique textile (y c. formation post-dipl.)

Inscription obsolète.

7.320.2.0

Ecole supérieure ES habillement (y c. formation post-dipl.)

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.310.3.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.310.3.4 Ecole supérieure ES technique, textile, spécialisation mode (non-descripteur spécialisation).

7.340.4.0

Ecole supérieure ES mode et stylisme (y c. formation post-dipl.)

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.310.3.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.310.3.4 Ecole supérieure ES technique, textile, spécialisation mode (non-descripteur spécialisation).

7.420.3.0

Ecole supérieure ES bâtiment (y c. formation post-dipl.)

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.420.18.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.420.18.5 Ecole supérieure ES technique, planification des travaux, spécialisation architecture (non-descripteur spécialisation).

7.420.4.0

Ecole supérieure ES génie civil (y c. formation post-dipl.)

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.420.18.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.420.18.6 Ecole supérieure ES technique, planification des travaux, spécialisation génie civil (non-descripteur spécialisation).

7.430.4.0	Ecole supérieure ES construction en bois (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.510.14.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.510.14.5 Ecole supérieure ES technique, technique du bois, spécialisation construction en bois (non-descripteur spécialisation).</i>
7.450.22.0	Ecole supérieure ES menuiserie et ébénisterie (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.510.14.3 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.510.14.6 Ecole supérieure ES technique, technique du bois, spécialisation menuiserie (non-descripteur spécialisation).</i>
7.450.24.0	Ecole supérieure ES architecture d'intérieur (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.420.18.3 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.420.18.7 Ecole supérieure ES technique, planification des travaux, spécialisation architecture d'intérieur (non-descripteur spécialisation).</i>
7.510.4.0	Ecole supérieure ES industrie du bois (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.510.14.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.510.14.4 Ecole supérieure ES technique, technique du bois, spécialisation industrie du bois (non-descripteur spécialisation).</i>
7.535.6.0	Ecole supérieure ES polygraphie (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.535.5.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.535.5.5 Ecole supérieure ES technique, médias, spécialisation polygraphie (non-descripteur spécialisation).</i>
7.540.6.0	Ecole supérieure ES chimie (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.11.4 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.11.11 Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation technique chimique et pharmaceutique (non-descripteur spécialisation).</i>
7.551.1.0	Ecole supérieure ES construction technique (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.553.2.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.553.2.7 Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation construction (non-descripteur spécialisation).</i>
7.553.6.0	Ecole supérieure ES mécatronique (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.11.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.11.8 Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation mécatronique (non-descripteur spécialisation).</i>
7.553.14.0	Ecole supérieure ES technique de production (y. c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.553.2.5 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.553.2.0 Ecole supérieure ES technique, génie mécanique (descripteur orientation).</i>
7.553.18.0	Ecole supérieure ES matières synthétiques (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.553.2.3 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.553.2.9 Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation matière plastique (non-descripteur spécialisation).</i>

7.555.7.0	Ecole supérieure ES électronique (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.8.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.8.4 Ecole supérieure ES technique, génie électrique, spécialisation électronique (non-descripteur spécialisation).</i>
7.555.9.0	Ecole supérieure ES technique énergétique (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.8.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.8.5 Ecole supérieure ES technique, génie électrique, spécialisation énergie (non-descripteur spécialisation).</i>
7.555.10.0	Ecole supérieure ES techniques médicales (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.11.3 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.11.9 Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation technique médicale (non-descripteur spécialisation).</i>
7.555.20.0	Ecole supérieure ES techn. centrale nucléaire (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.8.3 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.8.0 Ecole supérieure ES technique, génie électrique (descripteur orientation).</i>
7.555.29.0	Ecole supérieure ES automation (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.11.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.11.7 Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation automation (non-descripteur spécialisation).</i>
7.556.3.0	Ecole supérieure ES restauration d'horlogerie ancienne (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.556.2.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.556.2.0 Ecole supérieure ES technique, microtechniques (descripteur orientation).</i>
7.561.4.0	Ecole supérieure ES technique des communications (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.21.1 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.21.0 Ecole supérieure ES technique, télécommunications (descripteur orientation).</i>
7.561.12.0	Ecole supérieure ES médiatique (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription obsolète.</i>
7.564.7.0	Ecole supérieure ES télématique (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.555.21.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.555.21.0 Ecole supérieure ES technique, télécommunications (descripteur orientation).</i>
7.590.4.0	Ecole supérieure ES productique (y c. formation post-dipl.) <i>Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.553.2.2 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.553.2.8 Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation productique (non-descripteur spécialisation).</i>
7.617.3.0	Ecole supérieure ES technique, processus d'entreprise, spécialisation logistique (y c. formation post-dipl.) <i>A été transféré dans un autre groupe. Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.590.2.4 Ecole supérieure ES technique, processus d'entreprise, spécialisation logistique (non-descripteur spécialisation).</i>
7.634.2.0	Ecole supérieure ES construction aéronautique (y c. formation post-dipl.)

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.553.2.4 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.553.2.11 Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation aviation (non-descripteur spécialisation).

7.814.12.0 Ecole supérieure ES gestion du multimédia (y c. formations post-dipl.)

Inscription selon l'ancien droit. Est devenu: 7.535.5.3 (non-descripteur aide au classement). Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.535.5.6 Ecole supérieure ES technique, médias, spécialisation multimédia (non-descripteur spécialisation).

Nouveautés

7.310.3.3 Ecole supérieure ES technique, textile, spécialisation technologie et conception des tissus (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.310.3.4 Ecole supérieure ES technique, textile, spécialisation mode (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.420.18.0 Ecole supérieure ES technique, planification des travaux (y c. formation post-dipl.)
Orientation selon le nouveau droit.

7.420.18.5 Ecole supérieure ES technique, planification des travaux, spécialisation architecture (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.420.18.6 Ecole supérieure ES technique, planification des travaux, spécialisation génie civil (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.420.18.7 Ecole supérieure ES technique, planification des travaux, spécialisation architecture d'intérieur (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.430.3.4 Ecole supérieure ES technique, conduite des travaux, spécialisation bâtiment (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.430.3.5 Ecole supérieure ES technique, conduite des travaux, spécialisation génie civil (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.430.3.6 Ecole supérieure ES technique, conduite des travaux, spécialisation jardin et paysage (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.430.3.7 Ecole supérieure ES technique, conduite des travaux, spécialisation voies de communications (construction de routes) (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.440.10.12 Ecole supérieure ES technique, technique des bâtiments, spécialisation CVS (chauffage / ventilation / sanitaire) (y c. formation post-dipl.)
Spécialisation selon le nouveau droit.

7.440.10.13	Ecole supérieure ES technique, technique des bâtiments, spécialisation domotique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.510.14.0	Ecole supérieure ES technique, technique du bois (y c. formation post-dipl.) <i>Nouveau numéro. Auparavant: 7.450.1.0. Orientation selon le nouveau droit.</i>
7.510.14.4	Ecole supérieure ES technique, technique du bois, spécialisation industrie du bois (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.510.14.5	Ecole supérieure ES technique, technique du bois, spécialisation construction en bois (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.510.14.6	Ecole supérieure ES technique, technique du bois, spécialisation menuiserie (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.535.5.5	Ecole supérieure ES technique, médias, spécialisation polygraphie (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.535.5.6	Ecole supérieure ES technique, médias, spécialisation multimédia (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.553.2.7	Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation construction (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.553.2.8	Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation productique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.553.2.9	Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation matière plastique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.553.2.10	Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation technique automobile (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.553.2.11	Ecole supérieure ES technique, génie mécanique, spécialisation aviation (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.555.8.4	Ecole supérieure ES technique, génie électrique, spécialisation électronique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.555.8.5	Ecole supérieure ES technique, génie électrique, spécialisation énergie (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.555.11.7	Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation automation (y c. formation post-dipl.)

7.555.11.8	Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation mécatronique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.555.11.9	Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation technique médicale (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.555.11.10	Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation environnement (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.555.11.11	Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels, spécialisation technique chimique et pharmaceutique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.561.18.0	Ecole supérieure ES technique, informatique (y c. formation post-dipl.) <i>Nouveau numéro. Auparavant: 7.564.1.0. Orientation selon le nouveau droit. Les offres BOP sont à transférer aux numéros appropriés.</i>
7.561.18.2	Ecole supérieure ES technique, informatique, spécialisation développement d'applications (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.561.18.3	Ecole supérieure ES technique, informatique, spécialisation système (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.561.18.4	Ecole supérieure ES technique, informatique, spécialisation informatique technique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.590.2.3	Ecole supérieure ES technique, processus d'entreprise, spécialisation exploitation (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>
7.590.2.4	Ecole supérieure ES technique, processus d'entreprise, spécialisation logistique (y c. formation post-dipl.) <i>Spécialisation selon le nouveau droit.</i>

Modifications

7.310.3.0	Ecole supérieure ES technique, textile (y c. formation post-dipl.) - Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES textile (y c. formation post-dipl.) - Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées. <i>Orientation selon le nouveau droit.</i>
7.430.3.0	Ecole supérieure ES technique, conduite des travaux (y c. formation post-dipl.) - Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES conduite des travaux (y c. formation post-dipl.)

- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.440.10.0** **Ecole supérieure ES technique, technique des bâtiments (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES technique du bâtiment (y c. formation post-dipl.)
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.535.5.0** **Ecole supérieure ES technique, médias (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES techniques d'impression (y.c. formation post-dipl.)
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.553.2.0** **Ecole supérieure ES technique, génie mécanique (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES mécanique (y c. formation post-dipl.)
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.554.1.0** **Ecole supérieure ES technique, construction métallique (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES construction métallique (y c. formation post-dipl.)

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.555.8.0** **Ecole supérieure ES technique, génie électrique (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES électrotechnique (y c. formation post-dipl.)
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.555.11.0** **Ecole supérieure ES technique, systèmes industriels (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES techniques d'information (y c. formation post-dipl.)
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.555.21.0** **Ecole supérieure ES technique, télécommunications (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES télécommunications (y c. formation post-dipl.)
- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

-
- 7.556.2.0** **Ecole supérieure ES technique, microtechniques (y c. formation post-dipl.)**
- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES microtechnique (y c. formation post-dipl.)

- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit.

7.590.2.0**Ecole supérieure ES technique, processus d'entreprise (y c. formation post-dipl.)**

- Désignation modifiée. Avant: Ecole supérieure ES technique, processus d'entreprise, spécialisation exploitation (y c. formation post-dipl.)

- Ajouté des remarques: Dénomination selon le nouveau plan d'études cadre (PEC). Les anciens titres restent valables et figurent ici comme aide au classement. Jusqu'à ce que toutes les filières de formation aient été approuvées selon le nouveau PEC, les anciennes et les nouvelles dénominations sont utilisées.

Orientation selon le nouveau droit. Les offres BOP sont à transférer au numéro 7.590.2.3 Ecole supérieure ES technique, processus d'entreprise, spécialisation exploitation (non-descripteur spécialisation).

Thèmes généraux

Suppressions

Aucune

Nouveautés

Aucune

Modifications

Aucune